

Feu vert préfectoral pour la centrale de Direct Energie à Hambach

by Usine Nouvelle - lundi, juin 28, 2010

<https://www.correspondances.fr/feu-vert-prefectoral-pour-la-centrale-de-direct-energie-a-hambach/>

La préfecture de la Moselle autorise, par un décret du 25 juin dernier, la société Hambergie (groupe Direct énergie) à implanter une centrale électrique combiné-gaz de 829 MW à Hambach (Moselle).

Ce projet d'un montant de 800 millions d'euros suscite depuis un an une vive contestation. Soutenue par la communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences, la centrale doit employer entre 400 et 1 000 personnes durant sa construction et une cinquantaine d'emplois pérennes.

Le projet, qui avait reçu en février dernier un avis défavorable du commissaire enquêteur, comporte deux unités à cycle combiné gaz de 446 MW qui doivent entrer en service d'ici à 2015.

La Dreal assure que les rejets dans l'eau et dans l'air seront inférieurs de 10 à 30 % aux normes européennes en vigueur. Les opposants, qui avaient bloqué l'autoroute A4 à hauteur de Hambach en juin dernier, demandent un référendum et annoncent un prochain recours auprès du tribunal administratif de Strasbourg.